

SAINT-Louis AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 11

Séance du 17 décembre 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du
mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 11/12/2025
Date de transmission : 23/12/2025
Date de mise en ligne : 24/12/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

16^{ème} QUESTION

Approbation du bilan à mi-parcours du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) (DELIBERATION n° 2025-214)

Le Conseil de Communauté a adopté en décembre 2021 un Plan Climat-Air-Energie Territorial, document stratégique rassemblant un diagnostic du territoire (émissions, consommations, productions), une stratégie avec des objectifs chiffrés et un plan d'actions sur 6 ans.

Après 3 ans de mise en œuvre de leur plan, les EPCI, en tant que coordinateur d'un PCAET adopté, doivent faire un bilan à mi-parcours avec une analyse à la fois quantitative et qualitative sur les actions réalisées et sur l'animation. Ce bilan, une fois produit et adopté, doit être diffusé au public.

Le bilan à mi-parcours du PCAET de Saint-Louis Agglomération, annexé à la présente délibération, a été réalisé au deuxième semestre 2025, avec l'appui de l'ATMO Grand Est, qui fournit les données territoriales.

Les grands enseignements de ce bilan à mi-parcours sont les suivants :

- Une consommation énergétique par habitant et par an qui baisse, malgré la dynamique démographique en cours sur le territoire : de 30 MWh par habitant par an à 27 MWh ;
- Des émissions de GES par habitant et par an qui baissent, malgré la dynamique démographique en cours sur le territoire : de 6,1 tonnes de CO2 par habitant et par an en 2016 à 4,8 tonnes de CO2, néanmoins la baisse générale n'est pas assez conséquente pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.
- Une baisse des émissions de polluants, notamment oxydes d'azote et oxydes de soufre ;
- 15 % de l'énergie consommée sur le territoire est d'origine renouvelable (réseaux de chaleur bois, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, pompes à chaleur) contre 10% en 2016. Des progrès sont encore à réaliser pour atteindre les objectifs de doublement des capacités de production d'énergies renouvelables d'ici 2030 c'est-à-dire atteindre 31% du mix énergétique.

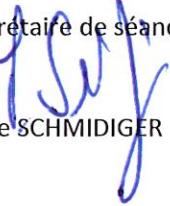
Le bilan détaillé est accompagné d'une synthèse de 4 pages. Ces deux documents seront diffusés au public sur les supports de communication de l'agglomération et sur la plateforme nationale www.territoires-climat.ademe.fr.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approver le bilan à mi-parcours du Plan Climat-Air-Energie Territorial et sa synthèse, joints en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- d'approver la publication du bilan à mi-parcours du PCAET sur le site internet de l'agglomération et sur la plateforme informatique nationale www.territoires-climat.ademe.fr.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

